

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

\*\*\*\*\*

Nombre de Conseillers :

En exercice : 08 L'an deux mille vingt et deux  
Présents : 08 Le 10 Février à 19h30  
Pouvoir : 00 Le Conseil Municipal de SAINT-LOUBERT  
Absents : 00 dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,  
dans la Salle du Conseil Municipal , sous la présidence de M.  
Christopher LATAPY, Maire.  
Date de convocation du Conseil Municipal : 02 Février 2023

Étaient présents : Christopher LATAPY, Romain OPILLARD, Sylvie GRAY-LAGAHUZÈRE, Sophie BAEZ, Julie BOUTOULLE, Laurence CLEMENT-SALON, Guillaume JOLLES, Ludovic MARTIN.

M. Guillaume JOLLES est élu secrétaire de séance.

***OBJET : 2023-002 Délibération concernant le choix d'une entreprise pour les panneaux de signalisation pour donner suite à adressage et autorisation donnée au maire de signer les devis***

Trois devis sont présentés au Conseil Municipal :

- Deux devis de l'entreprise ALEC :
  - DEVIS N°DE00013906 d'un montant de 3.946,54 € TTC
  - DEVIS N°DE00013904 d'un montant de 2.407,28 € TTC
- Devis de la POSTE : N°223-ADN-DY-1194 d'un montant de 3942.19€ TTC

Monsieur le MAIRE demande au conseil municipal de se prononcer sur le choix d'un devis et de lui donner l'autorisation de le signer.

**a- Choix du devis :**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve le devis de l'entreprise ALLEC pour un montant de 3.946,54 € TTC

**Vote :**

- Pour : 08/08
- Contre : 00/08
- Abstention : 00/08

**b- Autorisation de signature :**

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal donne autorisation à M. Le MAIRE de signer le devis de l'entreprise ALLEC.

**Vote :**

- **Pour :** **08/08**
- Contre : 00/08
- Abstention : 00/08

L'ensemble de la délibération est approuvé à l'unanimité.

Les dépenses devront être prévues au BUDGET PRINCIPAL 2023.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

Fait et délibéré à Saint-Loubert, les jour, mois et an que dessus,  
Pour copie conforme,

**Le Maire,**  
**M. Christopher LATAPY**

**LE secrétaire de séance**  
**M. Guillaume JOLLES**

